

Concours sciences sociales ENS Paris Saclay 2023

Épreuve à option : oral d'économie

Membres du jury : Valentine Ern -Heintz, Maxime Fajeau, Joseph Ghariani, Ana s Henneguelle, Dylan Martin-Lapoirie, Bosco M nard, S verine Menguy

Dur e de pr paration de l' preuve : 1 heure

Dur e de passage devant le jury : 30 minutes (15 minutes d'expos  et 15 minutes de questions)

Type de sujets : question unique

Modalit  de tirage du sujet : Le sujet est donn  anonymement au maximum   trois candidat es successives lorsqu'il n'y a qu'un seul jury et peut  tre donn    six candidat es lorsqu'il y a deux jurys en parall le. Les candidat es n'ont pas le choix du sujet.

D roul  de l' preuve : La pr paration de l' preuve dure une heure. Ensuite, les candidat es disposent de 15 minutes pour leur expos  et r pondent aux questions du jury pendant 15 minutes. Ces questions sont de trois sortes : une premi re s rie est li e au sujet et au contenu expos  par l' tudiant e, la seconde s rie  largit la discussion   d'autres th mes pour  valuer la culture  conomique g n rale des candidat es, enfin la troisi me s rie, ind pendante du sujet trait , concerne des statistiques macro conomiques ou micro conomiques. Les questions sur des statistiques ont pour objectif de faire r agir les candidat es sur un sujet qui n'est pas li    leur expos . Elles permettent de montrer leur capacit    faire le lien entre des faits et des th ories  conomiques et   raisonner avec des outils analytiques (d finitions, m canismes). Pour l'ensemble de ces questions, le jury appr cie particuli rement lorsque les candidat es parviennent   se placer dans une posture de discussion et de raisonnement avec le jury.

Ni calculatrice ni documents ne sont autoris s.

Notes

Sur les 123 candidat es convoqu es cette ann e, 105 candidat es ont  t  interrog es (55 hommes et 50 femmes), contre 120 en 2022. Sur l'ensemble des candidat es, les notes vont de 2   19, la moyenne  tant  gale   10,7 (contre 11,3 en 2022) et l' cart-type   3,8 (comme en 2022). Parmi l'ensemble des 105 candidat es pr sent es, 5 ont obtenu une note inf rieure ou  gale   5, 63 candidat es une note sup rieure ou  gale   10 et 16 candidat es une note sup rieure ou  gale   15. Tous ces indicateurs traduisent l'impression du jury d'un niveau tr s satisfaisant des candidat es   cette  preuve dans l'ensemble.

Exigences

Pour r pondre aux sujets pos s, les candidat es doivent mobiliser de mani re claire et synth tique les d finitions, concepts et raisonnements de l'analyse  conomique, faire appel   des faits  conomiques contemporains ou historiques permettant d'illustrer la pertinence d'un concept ou d'une th orie,

rendre compte des controverses éventuelles dans la littérature économique et enfin répondre clairement à la question à la fin de leur exposé.

L'exposé doit être correctement structuré. Dans l'introduction, les candidat·es doivent justifier de la pertinence du sujet, **définir les termes du sujet**, dégager une problématique et annoncer leur plan. Le plan lui-même peut être en deux ou trois parties. Il est essentiel que les parties soient clairement définies et clairement annoncées. La conclusion récapitule, répond à la question et propose dans la mesure du possible des ouvertures ou prolongements au sujet.

Les candidat·es peuvent utiliser le tableau s'ils le souhaitent pour, notamment, préciser une définition (ex. équation macroéconomique comptable) ou illustrer un raisonnement (ex. schéma microéconomique). Il est recommandé de bien soigner la présentation pendant la préparation : un schéma imprécis voire incorrect porte un grand tort à l'exposé.

Nous continuons à valoriser, comme les années précédentes, la capacité des candidat·es à situer un phénomène économique ou un courant de pensée dans son contexte historique. Par exemple, nous attendons qu'ils et elles sachent si nous sommes dans une période de forte ou faible inflation et quelles ont été les grandes évolutions de l'inflation au moins depuis 1945 en France (les références à l'entre-deux-guerres ou au XIX^e siècle sont bien sûr les bienvenues également) ; si nous sommes dans une période de politique budgétaire expansionniste ou restrictive et quelles ont été les grandes évolutions du recours à la politique budgétaire ; ou bien encore si nous sommes en période d'abaissement ou de rétablissement des barrières à l'échange et quelles ont été les grandes étapes du développement du commerce international. De la même manière, les candidat·es doivent pouvoir positionner un courant économique qu'ils ou elles mobilisent dans la chronologie et par rapport à d'autres courants (antérieurs, contemporains, postérieurs).

Comme pour les années précédentes, les interrogations ont porté sur l'ensemble des éléments du programme. L'esprit de l'épreuve (valorisation de la rigueur, de la construction du propos, de la posture de dialogue avec le jury) est lui aussi resté identique.

Bilan

Comme les années précédentes, la forme de l'exposé est globalement satisfaisante pour la majorité des candidat·es (plan construit, clair, parties assez équilibrées, respect du temps). En ce qui concerne le fond, nous avons constaté cette année encore une très grande hétérogénéité entre les divers candidat·es.

Parmi les lacunes les plus courantes dans les prestations en dessous de la moyenne, signalons des lacunes de définitions de base et/ou la méconnaissance de mécanismes économiques fondamentaux et/ou de faits économiques importants, les références absentes ou imprécises à des travaux économiques (les théories ou auteur·rices sont citées au détour d'une phrase sans les développer, et lorsqu'ils ou elles sont interrogés à leur propos, les candidat·es ne peuvent citer avec précision un·e auteur·rice, un ouvrage, un article, ou développer un concept), ou encore des développements hors sujet ou ne se reliant pas suffisamment aux enjeux de la question posée. Ces éléments sont similaires à ceux constatés lors du précédent rapport du jury.

Points faibles

Comme en 2022, les prestations en microéconomie se sont révélées plutôt bonnes voire très bonnes. Rappelons en particulier qu'il est nécessaire de savoir faire la différence entre équilibre et optimum ; de tracer une courbe d'indifférence ; d'expliquer la différence entre coûts fixes et coûts variables ; de connaître la définition du taux marginal de substitution ; de savoir caractériser formellement les rendements d'échelle dans une fonction de production ; d'expliquer graphiquement le comportement

du monopole et l'équilibre associé ou encore de définir ce qu'est un monopole naturel et quelles peuvent être ses sources. Le raisonnement marginaliste à la base de la réflexion microéconomique nous a semblé cette année globalement maîtrisé (dans le cas de l'arbitrage intertemporel par exemple ou de l'arbitrage travail loisir).

Comme en 2022, et depuis que la comptabilité nationale ne figure plus au programme, nous n'attendons pas des étudiant·es une expertise « comptable » (ou « technique ») de ces questions. Toutefois, nous exigeons toujours une maîtrise du vocabulaire utilisé à la fois en économie en général et en comptabilité nationale comme le PIB, la VAB, l'EBE ou encore la FBCF, la notion de biens et services non marchands ainsi que la distinction entre profit économique et profit comptable.

Les prestations en macroéconomie ont été globalement satisfaisantes là encore, même si on constate toujours une forte hétérogénéité entre candidat·es. La déflation s'avère toujours être une notion mal comprise (inflation, désinflation, déflation...) et un phénomène historique sur lequel les candidat·es ont des idées assez floues.

Les sujets relatifs aux mécanismes de protection sociale ou à l'imposition (qui pouvaient permettre de relier différents pans du programme et font partie des « regards croisés ») ont été en revanche traités de façon décevante dans l'ensemble, ce comme en 2022 (alors que ce point avait déjà été souligné dans le rapport du jury de 2022, justement). Le jury encourage donc les candidat·es à ne pas négliger cet aspect, et à approfondir leurs connaissances en la matière (il convient en particulier de connaître les expressions de « retraite par capitalisation » et de « retraite par répartition », de savoir que la Sécurité sociale est financée en grande partie par les cotisations sociales, de connaître la distinction entre salaire brut et salaire net, de connaître la différence entre taxes et impôts ou encore de définir clairement les notions d'impôts distorsifs et non distorsifs). Le jury rappelle également, à toutes fins utiles, que le sujet « Y a-t-il trop de services publics ? » n'est pas équivalent à « l'État doit-il intervenir dans l'économie ? » et appelle une réflexion spécifique (et, *a minima*, une définition de la notion de « services publics »).

De la même façon, le jury encourage les candidat·es à ne pas négliger l'histoire de la pensée économique, qui peut faire l'objet de sujets propres et tend à être très discriminante. Il est par ailleurs important que les candidat·es soient en capacité d'illustrer leurs propos par des exemples concrets liés à l'actualité.

Parmi les surprises du jury cette année figure d'abord l'absence de définition (approfondie ou non...) des termes du sujet dans de nombreux exposés. Rappelons à toutes fins utiles que la définition des termes du sujet est absolument impérative : ne pas définir les termes conduit à un grand risque de hors sujet. Dans le sujet « Les très hauts salaires se justifient-ils ? », il est essentiel de définir le terme de « justifier » en introduction afin d'en saisir la portée et de pouvoir construire son raisonnement, notamment autour des différentes théories de la justice sociale. Ce sujet n'est qu'un exemple : à de trop nombreuses reprises, les candidat·es ont sauté cette étape pourtant impérative, ce qui les a conduit à plaquer grossièrement leurs connaissances. La problématisation, elle aussi, est une étape importante : il ne faut ni la négliger, ni l'oublier.

Rappelons également que l'ensemble de la démonstration se doit d'être reliée au sujet posé : il n'est pas utile (voire carrément contre-productif) de citer des connaissances pour montrer « qu'on les connaît », ou de faire du *name-dropping*. La structure d'ensemble doit être la plus claire possible : les candidat·es ne doivent pas oublier que le jury interroge souvent 8 candidat·es d'affilée... **Le jury regrette, comme en 2022, la faiblesse des connaissances relatives à l'économie hétérodoxe.** Il encourage les candidat·es à connaître les courants de l'économie de la régulation ou

encore des conventions : l'économie moderne ne s'arrête pas, loin s'en faut, à l'économie comportementale ou expérimentale.

Le jury regrette également les connaissances trop éparses des candidat·es en matière d'ordres de grandeur. Il est essentiel de connaître au moins le montant du PIB français, par exemple, de savoir à peu près comment se place l'économie française par rapport aux autres, ou encore de citer les impôts qui génèrent le plus grand volume de recettes à l'État français. Certain·es candidat·es souffrent d'une faible connaissance empirique de la situation et gagneraient à multiplier les illustrations statistiques, comme à propos de l'endettement public, de la protection sociale, du niveau moyen des salaires du seuil de pauvreté ou encore de la balance commerciale. Rappelons que l'économie n'est ni une science abstraite ni désencastrée.

Le jury tient également à souligner qu'à aucun moment l'oral ne doit être l'occasion de laisser transparaître des **jugements normatifs** : les propos relatifs à des personnes « fainéantes » ou « assistées » doivent à ce titre être proscrits (ou, *a minima*, définis et replacés dans un contexte précis).

Enfin, le jury s'interroge sur la capacité des candidat·es à traiter de la thématique environnementale. Trop souvent, les connaissances en la matière sont lacunaires : outre le programme de B/L, cette question semble pourtant essentielle pour tout·e citoyen·ne du monde social (que sont, aussi, les candidat·es).

Éléments valorisés

Une proportion non négligeable des candidat·es s'est acquittée de l'exercice en respectant les attendus du jury : bonne structure formelle (présentation claire, rigoureuse, équilibrée), bonne – voire très bonne – connaissance des définitions, théories et faits économiques, ainsi que des auteur·rices de référence, assez bonne ou bonne capacité à relier les questionnements théoriques à des questions empiriques appliquées, bonne ou très bonne réactivité dans l'échange avec le jury.

La distinction au sein de cet ensemble de candidat·es se fait ensuite en fonction de la richesse des analyses, des exemples, et de la capacité à présenter une réflexion manifestement personnelle s'écartant des fiches de cours toutes faites (certaines se révélant par ailleurs fort bien faites, mais toujours un peu plaquées sur les sujets posés).

Nous soulignons tous les ans que nous encourageons les candidat·es à voir les aspects empiriques de tout sujet, pour montrer leur capacité à relier les raisonnements théoriques et leurs champs d'application empiriques (sans que cela ne se fasse toutefois au détriment de connaissances de base relatives aux analyses théoriques). Nous avons constaté à ce propos un progrès depuis plusieurs années et encourageons les candidat·es à poursuivre dans cette voie.

Nous apprécions également lorsque le ou la candidat·e fait preuve d'un peu de recul en introduction sur l'histoire de la pensée de la notion ou du phénomène qui est discuté. Cela reste pertinent quel que soit le sujet posé et est l'occasion pour le ou la candidat·e de montrer (brièvement) sa culture ; cela peut bien sûr prendre des proportions plus importantes (incluses dans le corps du développement) si le sujet l'exige. Nous avons constaté que les candidat·es tendent à le faire de moins en moins depuis quelques années et nous les encourageons à ne pas négliger cet aspect de la mise en perspective de leur sujet.

Enfin, en ce qui concerne la question portant sur l'analyse d'éléments statistiques, le jury observe que les candidat·es font souvent preuve de réflexions intéressantes. Il rappelle que les chiffres font toujours l'objet d'une construction, qu'ils sont à ce titre fondés sur des conventions qu'il peut être bon de mettre en avant (notamment, par exemple, en ce qui concerne le taux de chômage : ces conventions de mesure peuvent expliquer d'importants écarts entre pays ou des incongruités statistiques).

Liste des sujets posés en 2023

- La théorie quantitative de la monnaie est-elle toujours d'actualité ?
- Partageons nous toutes et tous le même marché du travail ?
- « Nous avons besoin d'une augmentation du chômage pour lutter contre l'inflation ». Commentez cette citation du Président de la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) de septembre 2022.
- Faut-il une banque centrale européenne verte ?
- L'endettement privé est-il préférable à l'endettement public ?
- Faut-il coordonner les politiques budgétaires dans l'Union européenne ?
- Faut-il relocaliser les industries ?
- Quel rôle des anticipations dans la formation de l'inflation ?
- Entreprises et coûts de transaction
- L'État français doit-il s'endetter davantage ?
- Faut-il continuer à augmenter le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) ?
- La concurrence pure et parfaite est-elle souhaitable ?
- Comment protéger l'environnement dans une économie de marché ?
- Quelle est la juste rémunération des facteurs de production ?
- Soutenir l'offre ou soutenir la demande
- Les échanges sont-ils toujours marchands ?
- Les trappes à pauvreté
- Quel(s) objectif(s) prioritaire(s) pour la BCE ?
- Quel bilan du « quoi qu'il en coûte » ?
- Entreprises, coûts et décisions
- Quelles institutions pour sauver l'environnement ?
- Les analyses de Keynes sont-elles toujours pertinentes ?
- Faut-il supprimer les allocations chômage ?
- Faut-il revenir à la semaine de 40 heures ?
- Y a-t-il trop de services publics ?
- Quelle est la valeur des services non marchands ?
- Les très hauts salaires peuvent-ils se justifier ?
- Le monopole est-il toujours défavorable aux consommateurs et aux consommatrices ?
- Pauvreté et protection sociale
- Le commerce international est-il un échange de différences ?

Exemples de statistiques posées

Taux de chômage au sens du BIT en 2015 – T2 (en France métropolitaine) : 10,2 %

Taux de chômage au sens du BIT en 2020 – T2 : 7 %

Taux de chômage au sens du BIT en 2023 – T1 : 6,9 %

Comment expliquer ces évolutions ?

Taux d'inflation en France hors Mayotte :

2009 : 0,1 %

2011 : 2,1 %

2015 : 0 %

2022 : 5,2 %

Comment expliquer ces évolutions ?

Dette des administrations publiques au sens de Maastricht :

2020 – T1 : 100,6 % du PIB

2021 – T1 : 117,8 %

2022 – T4 : 111,6 %

Interpréter ces chiffres. Comment expliquez-vous ces évolutions ?

Âge conjoncturel moyen de départ à la retraite selon le sexe en 2018 : 61,8 ans pour les hommes, 62,4 ans pour les femmes.

Expliquer ces chiffres en fonction de vos connaissances sur le système de retraite actuel.

Proportion de carrières complètes (tous régimes), selon le sexe et la génération : pour la génération née en 1950, cette proportion est de 67%; 58% pour les femmes et 75% pour les hommes.

Expliquer ces chiffres en précisant d'abord ce qu'est une "carrière complète" dans le système français.

Au 1er juillet 2022, le RSA est de 598,54 euros mensuels pour une personne seule sans enfant.

Est-ce plus ou moins que le seuil de pauvreté? Comment ce dernier est-il calculé ?

Dépenses des administrations publiques en France en 2021 : 59,2 % du PIB

Moyenne de l'UE 27 : 51,6 % du PIB

Interpréter ces chiffres.

Solde de la balance commerciale en biens en France en 2004 : -5,7 milliards d'euros

En 2021 : -84,8 milliards d'euros

Interpréter ces chiffres.

Selon l'INSEE, 1 euro valait 1,34 dollars des Etats-Unis en 2010. En 2022, 1 euro valait 1,07 dollars.

Interpréter ces chiffres.

Considérons que l'élasticité-prix de l'offre de logements en France est de 1. La France comptait environ 37 millions de logements en 2022. Selon la Fondation Abbé Pierre, environ 4 millions de personnes seraient mal logées. Interpréter ces chiffres.